

Brevet d'Initiation Aéronautique

BIA



Le collège Alain Savary propose, aux **élèves de 3ème**, qui s'engagent à suivre assidûment ces séances, une préparation au **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)**.



Le nombre de places est limité à 12 élèves.

Compte tenu des emplois du temps, il est prévu deux heures de préparation hebdomadaire :

- un « soir » de 16h40 à 17h40 ;
- le mercredi de 12h à 13h.

À savoir :

La préparation au BIA par son approche pluridisciplinaire permet :

- de donner plus de sens à la formation scolaire ;
- d'aborder les différentes facettes du domaine aéronautique et spatial ;
- de découvrir les filières menant aux carrières de ce secteur dans lequel il existe des débouchés variés.

Le BIA est nécessaire pour obtenir l'Autorisation de Base qui permet à un élève pilote, dès 15 ans, de voler seul d'un avion dans un rayon de 25 milles nautiques autour de son aérodrome.

Le BIA permet :

- de se distinguer des autres candidats notamment sur Parcoursup dans des filières sélectives ;
- d'enrichir un CV pour poursuivre des études en relation avec l'aviation et favoriser l'admission dans des écoles très sélectives.

L'obtention du BIA permet, sous certaines conditions, d'obtenir des bourses attribuées par la Fédération Française Aéronautique (FFA) ou par la Fédération Française de Vol à Voile (FFVV), afin de passer le brevet de pilote avion ou le brevet pilote planeur.

Contenu de la formation :

Cette formation initie les élèves aux grands domaines de l'aéronautique et leur en donne un aperçu réaliste. Cette préparation permet de développer des connaissances et compétences en :

- Étude des aéronefs et des engins spatiaux ;
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol ;
- Météorologie et aérologie ;
- Navigation, réglementation et sécurité des vols ;
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

Déroulement de l'examen :

L'examen du BIA, d'une durée de 2h30, se présente sous forme de questionnaires à choix multiples (QCM) composé de 120 questions.

L'examen a lieu en principe fin mai, début juin.

Le diplôme du BIA est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale.





ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Demande préalable d'Inscription à la
Préparation au BIA 2024-2025
Niveau 3ème



A rendre avant le 20 juin 2024

NOM :

PRÉNOM(S) :

Né(e) le A

Nom et prénom d'un responsable légal :

Adresse personnelle :

Code postal Ville

Téléphone :

Adresse électronique :

Je motive ma demande en 10 lignes maximum :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'engage à **suivre avec assiduité** le préparation au BIA.

Fait le A

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

*L'effectif étant limité à 12 ; les élèves seront sélectionnés en fonction de leur motivation.
La liste des participants à la formation sera communiquée fin juin.*